

# Les emprunts linguistiques dans les éditions du dix-huitième siècle du *Dictionnaire de l'Académie française*

Christophe Rey

Université de Picardie Jules Verne

LESCLaP

[christophe.rey@u-picardie.fr](mailto:christophe.rey@u-picardie.fr)

Dans le cadre de ce colloque organisé autour de la thématique "Les dictionnaires et l'emprunt (16e-21e siècle)", nous nous sommes proposé d'aborder la question de l'emprunt à travers le *Dictionnaire de l'Académie Française*. Notre analyse s'est plus précisément focalisée sur le traitement de ce phénomène au sein des quatre éditions du dictionnaire des "immortels" publiées au XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir celles de 1718, 1740, 1762 et 1798.

Par ce choix, nous avons embrassé l'idée de fournir sur cette période une vision d'ensemble du recours à l'emprunt linguistique dans ce dictionnaire institutionnel. Nous verrons que l'analyse fournie apporte des éléments de réponse, ne serait-ce que partiels, à plusieurs interrogations essentielles. Parmi celles-ci, figure celle des langues auxquelles le *Dictionnaire de l'Académie Française* emprunte du vocabulaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces langues sont-elles les mêmes dans chacune des éditions ? Cet examen sera notamment l'occasion de vérifier l'existence d'une ou de plusieurs stratégies d'intégration des mots empruntés dans la nomenclature générale. Ces mots sont-ils explicitement identifiés comme des emprunts ? Si c'est le cas, quels sont les marquages adoptés ? Existe-t-il un contingent d'articles empruntés et non marqués comme appartenant à d'autres langues ?

De manière succincte, nous nous intéresserons également aux domaines auxquels appartiennent les mots empruntés. S'agit-il de mots issus de domaines techniques ? Lesquels ?

Le fait de travailler sur quatre éditions successives nous permettra de savoir s'il existe en quelque sorte une "distribution" - notamment quantitative - des langues sources d'emprunts dans le *Dictionnaire de l'Académie Française* au siècle des Lumières. Nous pourrons aussi vérifier si la forme de ces emprunts change au fil du temps et savoir si ces derniers suivent un trajet particulier d'édition en édition. Ces mots restent-ils identifiés comme étrangers tout au long de leur existence ou se trouvent-ils "anonymisés" à partir d'une édition ? En perdant leur statut explicite d'emprunt, ces mots cessent-ils alors d'être un "événement linguistique" (Steuckardt, 2008) ?

Plus globalement, nous nous attacherons à vérifier si le phénomène de "transplantation" des emprunts évoqué par Chantal Wionet (2008) en ce qui concerne la première édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1694), caractérise également les quatre éditions suivantes.

## Références bibliographiques :

*Le Dictionnaire de l'Académie française : histoire et nuances de la langue française (1694-1935)*. (2000). Éditions Redon.

WIONET, C., 2008, "La place des langues dans le dictionnaire de Thomas Corneille (1694)", *Néologica* n° 2, Éditions Garnier, pp. 87-97.

STEUCKARDT, A., 2008, "L'emprunt : un événement linguistique : Présentation", *Néologica* n° 2, Éditions Garnier, pp. 9-18.